

Monsieur le recteur, Monsieur Englert,
Madame et Monsieur les vice-recteurs, Madame Vaeck et Monsieur Levêque,
Madame la Ministre de l'enseignement supérieur, Madame Glatigny,

Depuis maintenant plusieurs mois, la crise sanitaire inédite que nous traversons bouleverse notre quotidien et contraint étudiants et travailleurs à faire face à des défis jamais rencontrés jusqu'à présent. Elle a su toutefois rappeler le dévouement du personnel soignant et la solidarité au sein de la population. Les étudiants en médecine n'ont pas dérogé à la règle et les futurs jeunes médecins de dernière année ont rapidement su saisir l'importance de la problématique. Forts d'une solidarité mutuelle, les internes se sont organisés en structures fonctionnelles et ont rempli toutes tâches qui pouvaient s'avérer utile : prise de températures aux entrées des hôpitaux, tri sous les tentes COVID, aide aux soins intensifs, tri aux urgences, aide en maison de repos ou en maison médicale, aide en soins infirmiers, engagement bénévole auprès de la Croix rouge de Belgique, encodage de données épidémiologiques et confection artisanale de masques, parfois au détriment de leur santé et au péril de celles de leurs proches malgré des mesures d'hygiène renforcées.

Nous, étudiants en dernière année de Médecine à l'Université Libre de Bruxelles, n'oublions cependant pas nos obligations académiques et tentons tant bien que mal de finaliser nos mémoires de fin d'études tout en préparant notre épreuve synthétique finale. Cependant, nombre d'entre nous se sentent acculés, incompris et méprisés. En effet, plusieurs étudiants de notre promotion sont tombés malades, ont été hospitalisés, ont eu un (des) parent(s) ou enfant(s) malade(s) et certains ont malheureusement été endeuillés. En plus de l'atmosphère anxiogène et de l'impact de la crise sur notre santé et celle de nos proches, cette pandémie a significativement impacté la réalisation des mémoires de fin d'études. Le recrutement des patients est devenu compliqué voire impossible, les promoteurs sont devenus difficilement joignables ou débordés laissant des étudiants livrés à eux-mêmes, de nombreux laboratoires de recherche ont dû fermer. Le mémoire a donc été compromis pour énormément d'étudiants voire annulé pour certains, le défi de ces derniers étant d'en recommencer un nouveau à quelques semaines de la date butoir. Nous sommes par conséquent nombreux à devoir brader la qualité de notre travail de fin d'études, commencé pour certains depuis plus d'un an, pour pouvoir le présenter dans les temps. De surcroît, le temps d'étude initialement destiné à la préparation de notre examen final a également été impacté de manière significative notamment par le retard pris dans la réalisation de nos mémoires. Par ailleurs, depuis plusieurs semaines, certains n'ont simplement plus le temps ni l'énergie ou la possibilité de poursuivre une étude productive dans des conditions dignes. En effet, la fermeture des bibliothèques et autres lieux d'études depuis maintenant deux mois représente pour beaucoup un frein à l'apprentissage difficilement surmontable, et ce d'autant plus pour les étudiants logeant dans un kot étroit et ne pouvant retourner vivre au domicile familial par manque de proximité avec leur lieu de stage ou souvent par peur d'y amener avec eux le virus. L'impact psychologique de cet isolement contraint sur une population déjà particulièrement

en proie à l'anxiété et la dépression, se vérifie aisément par les multiples témoignages disponibles à qui prend la peine de s'y intéresser.

S'ajoutent à cela des séminaires présentiels annulés il y a deux mois qui doivent être rattrapés par différents travaux dont les dates de remise ont soit été programmées à proximité de la remise du mémoire ou n'ont pas encore été communiquées à ce jour.

Face aux problèmes rencontrés, nous avons tenté d'amorcer le dialogue avec les autorités facultaires. Au vu de la situation exceptionnelle, notre principal souhait était d'adapter la fin de notre long et éprouvant cursus de manière à le finir dans la dignité, tout en permettant aux étudiants qui le souhaitaient de s'engager pleinement sans conséquences curriculaires dans le combat contre le COVID-19. Après la décision rendue par la faculté de médecine de l'UCL, au courant du mois de mars, d'alléger de moitié la matière de leur examen final et de supprimer la défense de leur mémoire, nous avons tenté d'obtenir des mesures similaires par l'intermédiaire de nos délégués d'année. Notre examen final n'est en vigueur que depuis quelques années et la totalité de la matière a déjà fait l'objet d'évaluations écrites et orales. Après plusieurs mails restés sans réponse, il a fallu annoncer notre désir d'user de tous les moyens possibles afin de nous faire entendre pour obtenir une réponse floue, autoritaire et intimidante. Notre demande n'a donc pas été acceptée, les autorités facultaires mésestimant notre charge de travail dans les hôpitaux. Ces mêmes autorités facultaires n'ont, au fait, jamais pris le temps de nous demander notre ressenti face à la crise ou encore l'impact que cette dernière avait eu sur notre travail, la qualité de notre formation, notre moral, notre santé personnelle et celle de nos proches. Nous avons tout de même reçu, comme tout étudiant de l'ULB, quelques mails protocolaires de la plateforme PsyCampus mais aucune démarche personnelle n'a été entreprise par nos autorités facultaires. Pourtant, un rapide sondage effectué au sein de notre promotion rapporte que plus de 70% des étudiants se sont portés volontaires, 79% ont vu leur mémoire impacté par la crise et 74% des étudiants se sentent dépassés par les événements. Nous avons, par ailleurs, récolté des dizaines de témoignages anonymes d'étudiants racontant leurs difficultés. Nous avons également appris, au cours de ces échanges de mails, qu'un jury formé par des membres du corps enseignant avait unanimement voté pour un statu quo sans pour autant nous fournir une justification solide mis à part des arguments d'autorité, des remarques paternalistes et intimidantes. Nous déplorons et trouvons aberrant qu'aucun représentant de notre promotion n'ait pu prendre part au débat afin d'arriver à une solution juste et équitable pour l'ensemble des étudiants, qui sont les principaux impactés, rappelons-le.

Au lendemain du dernier échange entre nos représentants et la faculté, certains étudiants responsables de pôles pour internes COVID ont été approchés pour un recensement de nos heures de volontariat au sein des hôpitaux universitaires. Volontaires ou pas, notre peur était que cette liste soit utilisée pour discriminer les personnes n'ayant pas pris part aux différents postes hospitaliers COVID par choix, à cause de leur santé fragile ou celle de personnes habitant sous le même toit ou parce qu'ils étaient simplement engagés dans

des maisons de repos ou des maisons médicales sans que recensement il y ait eu là-bas. La faculté a démenti avoir demandé ce recensement. Rappelons que les étudiants en médecine n'ont jamais arrêté d'assurer les postes obligatoires de garde aux urgences et aux différents postes COVID.

Au final, un report d'un peu plus de deux semaines de la date de remise du mémoire et de l'examen final fut la seule faveur accordée. La seule solution proposée aux personnes qui, au vu des circonstances actuelles, se trouvent dans l'incapacité de présenter leur mémoire ou l'examen final en première session, a simplement été de les inviter à les présenter en seconde session. Or, l'attribution des spécialités se faisant pour l'énorme majorité des étudiants en juillet, nombreux sont ceux qui se voient handicapés dans un concours où ils se sont investis sans relâche depuis trois ans.

Toujours dans ce contexte COVID-19, nous avons également pris connaissance de la décision de la faculté de droit de l'ULB de postposer la date de la remise du mémoire de 6 semaines ainsi que de supprimer la défense de celui-ci, appuyant notre impression que tout n'a pas été mis en œuvre pour concilier nos obligations académiques avec la réalité du terrain, comme cela a été le cas dans des facultés pourtant moins confrontées au virus.

Aujourd'hui, nous sommes résignés. Cependant, nous regrettons le manque de considération dont nous avons été victimes et nous nous devons de marquer notre désaccord. Il ne s'agit pas là de fabulations de quelques étudiants marginaux plus sujets que d'autres au surmenage ou à l'indignation, mais d'un ressenti partagé par une grande partie des futurs médecins de l'ULB qui s'expriment d'une seule voix. Cette situation fait écho aux différents recensements ayant mis en exergue l'altération du bien-être des étudiants en médecine et leur propension à sombrer dans la dépression et le burn-out. Malgré cela, nous continuons encore aujourd'hui à répondre aux demandes d'aide des hôpitaux, services des urgences et soins intensifs, maisons médicales et maisons de repos.

L'article premier des statuts organiques de notre Université rapporte que « L'Université Libre de Bruxelles fonde l'enseignement et la recherche sur le principe du libre examen. Celui-ci postule, en toute matière, le rejet de l'argument d'autorité et l'indépendance de jugement ». Nous aspirons à ce que cet article fondateur, érigé en 1854, continue d'être appliqué encore aujourd'hui et que cette lettre ouverte ne reste point lettre morte.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.